

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 04398

Numéro SIREN : 798 782 173

Nom ou dénomination : A LA SOURCE VIVE

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2018 sous le numéro de dépôt 111

A LA SOURCE VIVE

Société par Action Simplifiée

Capital Social : 1.000 €

Siège Social :

35 Avenue Schœlcher

78800 HOUILLES

798782173

RCS VERSAILLES

n° de
dépôt 11



n° de
gestion

04 JAN. 2018

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept,
Le 19 décembre, à 14 heures,

Les actionnaires de la société A LA SOURCE VIVE, société par Action Simplifiée au capital de 1.000 euros, divisée en 100 actions de un euro chacune, entièrement libérées, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, 35, avenue Schœlcher à HOUILLES (78), sur convocation faite par la Présidence.

ORDRE DU JOUR

- 1° - Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- 2° - Examen et approbation des comptes du dit exercice,
- 3° - Quitus de la Présidence,
- 4° - Affectation du résultat,
- 5° - Ratification de la rémunération perçue par la Présidente durant l'exercice,
- 6° - Transfert siège social

SONT PRESENTS

- Madame SCHLEGEL ép. LESTANG Marie-Odile,	
Actionnaire de	80 actions
Monsieur LESTANG Jean-François,	
Actionnaire de	20 actions

TOTAL	100 actions

Soit la totalité des parts composant le capital social.

Madame SCHLEGEL ep LESTANG Marie-Odile préside l'Assemblée en sa qualité de Présidente, déclare la séance ouverte et constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

La Présidente dépose alors sur le bureau :

- un exemplaire des Statuts de la Société,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la société ainsi que les comptes annuels arrêtés à la même date,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le texte des résolutions présentées au vote de l'associée unique,
- et tous documents utiles adressés aux associés avant l'Assemblée ou mis à leur disposition conformément à la Loi.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport de gestion, approuvent ce rapport, les comptes et le bilan de l'exercice clos, tels qu'ils sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans les dits comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence de la résolution qui précède, les actionnaires donnent quitus entier, définitif et sans réserve à la Présidente pour sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires constatent que les résultats de l'exercice clos se sont soldés par un bénéfice de 7 582,50 euros.

Ils décident d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- en report à nouveau, soit.....	7 582,50 euros

	7 582,50 euros

Consécutivement à cette affectation, le compte « report à nouveau » est créditeur pour 22 278 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Madame SCHLEGEL ép. LESTANG Marie-Odile, Présidente n'a perçue aucune rémunération durant l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social du 35 avenue Schoelcher 78800 HOUILLES au 71 rue Paul Doumer 78420 CARRIERES SUR SEINE, à compter du 26 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions de l'article L223-19 du Code de Commerce chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

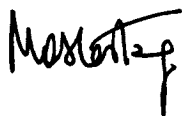
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et le présent procès-verbal clos et signé par les associés pour servir et valoir ce que de droit.

Mme SCHLEGEL ep LESTANG Marie-Odile

M LESTANG Jean-François



A LA SOURCE VIVE

Société par Action Simplifiée

Capital Social : 1.000 €

Siège Social :

35 Avenue Schœlcher

78800 HOUILLES

798782173

RCS VERSAILLES

TEXTE DE RESOLUTION D'AFFECTATIO DU RESULTAT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires constatent que les résultats de l'exercice clos se sont soldés par un bénéfice de 7 582,50 euros.

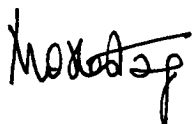
Ils décident d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- en report à nouveau, soit.....	7 582,50 euros

	7 582,50 euros

Consécutivement à cette affectation, le compte « report à nouveau » est créditeur pour 22 278 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



04 JAN. 2018

N° 2065-SD
(2017)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

IC VERSAILLES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01102016 et clos le 30092017 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI) ☐
Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE ST GERMAIN EN LAYE NORD
22 BD DE LA PAIX
78106 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS A LA SOURCE VIVE
35 AV SCHOELCHER

Identification du destinataire

78800 HOUILLES

Insp. IFU

N° dossier

79878217300016

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
PRESTATIONS DE SERVICES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%	8 921	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

- Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Reçettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : AACC

6 AVENUE CHARLES DE GAULLE
78150 LE CHESNAY

0139238112

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

Certifié conforme à l'original

A HOUILLES le 07122017
Signature et qualité du déclarant
MME SCHLEGEL M Odile PRESIDENTE

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**N° 2065 Bis-SD**
(2017)Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice**SAS A LA SOURCE VIVE****30092017**

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

**F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts,
dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales
payables aux associés, actionnaires et porteurs de partsPayées par la
société elle-même

(a)

Payées par un établissement chargé
du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société
ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires
et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(d)

4. Montant des distributions
autres que celles visées
en (a),(b),(c) et (d)
ci-dessus

(e)

(f)

(g)

(A préciser par nature
sur les lignes e à h)

(h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(i)

6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(j)

7. Montant des revenus répartis

total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) :

- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

Pour les
SARLNombre
de parts
sociales
apparte-
nant à
chaque as-
socié en
toute pro-
priété ou
en usufruitAnnée au
cours de
laquelle
le verse-
ment a
été effec-
tuéSommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque
associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse-
ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement ditsà titre de frais de représentation,
de mission et de déplacementà titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6Indemnités
forfaitairesRembour-
sementsIndemnités
forfaitairesRembour-
sements

1

2

3

4

5

6

7

8

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS A LA SOURCE VIVE**
et Date de clôture de l'exercice **30092017**

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *teret a quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		SAS A LA SOURCE VIVE		35 AV SCHOELCHER		Néant ☐									
Adresse de l'entreprise		78800 HOUILLES													
Numéro SIRET *		7	9	8	7	8	2	1	7	3	0	0	0	1	6
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12									

				Exercice N clos le 30092017		Exercice N-1 clos le 30092016	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	550	016	550		61
	Immobilisations corporelles*	028	16 832	030	2 758	14 074	8 898
	Immobilisations financières* (1)	040	100	042		100	100
	Total I (5)	044	17 482	048	3 308	14 174	9 059
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	1 122	062		1 122
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	316	074		316	1 527
	Valeurs mobilières de placement	080	20 000	082		20 000	20 053
	Disponibilités	084	1 842	086		1 842	4 284
	Charges constatées d'avance *	092	263	094		263	66
	Total II	096	23 543	098	23 543	25 929	
	Total général (I + II)	110	41 025	112	3 308	37 717	34 988

PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		1 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	100		100
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	14 695		10 341
	Résultat de l'exercice	136	7 583		4 354
	Provisions réglementées	140			
Total I	142	23 377		15 795	
Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	226		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	14 114		18 994
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	14 340		19 194	
Total général (I + II + III)	180	37 717		34 988	

RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	100	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A LA SOURCE VIVE		Néant			
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092017	Exercice N-1 clos le 30092016		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	7 495	9 310	
	Production vendue	biens services * dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	43 800	28 016	
				222			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226			
	Subventions d'exploitation reçues			230			
Autres produits			232	51 295	37 326		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	4 732	7 910	
	Variation de stock (marchandises) *			236		2 508	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	197		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	30 513	19 447	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	259	244	259	128
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	3 358	2 255	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262	33	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	39 092	32 247
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	12 203	5 078	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	14	43	
	Produits exceptionnels		(IV)	290			
	Charges financières		(V)	294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347	348	300	3 296	
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	1 338	768	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7 583	4 354	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 583	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 338		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Divers* ZFA (44 quater-decies)	345		Investissements outre-mer	344		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			Déficit col. 2	352	8 921	354
	Déficits antérieurs reportables : *				356		
	Déficits antérieurs reportables : *						360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1			
				Déficit col. 2	370	8 921	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A LA SOURCE VIVE										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	550	412		414		416	550				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	854	442		444		446	854				
	Installations générales agencements divers	450	12 473	452	10 899	454	8 263	456	15 109				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	869	474		476	869				
Immobilisations financières		480	100	482		484		486	100				
TOTAL		490	13 977	492	11 768	494	8 263	496	17 482				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	489	502	61	504		506	550				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	448	532	171	534		536	619				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 981	542	3 665	544	5 536	546	2 110				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	30	564		566	30				
TOTAL		570	4 918	572	3 927	574	5 536	576	3 308				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		MECANISME AUTO	AMENAGEMENT L										
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1	4 149	2 798	1 351		(1 351)								
2	4 114	2 738	1 376		(1 376)								
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	8 263	580	5 536	582	2 727	584	586	(2 727)	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583		594		595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).									591				
TOTAL					596	(2 727)	585		597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A LA SOURCE VIVE**Néant ☒ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER
NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS A LA SOURCE VIVE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102016		et clos le : 30092017	
Durée en nombre de mois		12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108	7 495	
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141	43 800	
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	51 295	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	4 732	
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	197	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	29 251	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	33	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	34 214	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	17 081
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376	0	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 7 9 8 7 8 2 1 7 3 0 0 0 1 6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A LA SOURCE VIVE

ADRESSE (voie) 35 AV SCHOELCHER

CODE POSTAL 78800

VILLE HOUILLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique SCHLEGEL Prénom(s) MARIE-ODILE
 Nom marital LESTANG % de détention 800,00 Nb de parts ou actions 800
 Naissance : Date 10121967 N° département 68 Commune COLMAR Pays FRANCE
 Adresse : N° 71 Voie RUE PAUL DOUMER
 Code postal 78420 Commune CARRIERES SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LESTANG Prénom(s) JEAN-FRANCOIS
 Nom marital % de détention 200,00 Nb de parts ou actions 200
 Naissance : Date 12101966 N° département 95 Commune SOISY SOUS MONTMORE Pays FRANCE
 Adresse : N° 71 Voie RUE PAUL DOUMER
 Code postal 78420 Commune CARRIERES SUR SEINE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 7 9 8 7 8 2 1 7 3 0 0 0 1 6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A LA SOURCE VIVE

ADRESSE (voie) 35 AV SCHOELCHER

CODE POSTAL 78800 VILLE HOUILLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS A LA SOURCE VIVE	79878217300016	9609Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
35 AV SCHOELCHER		
78800 HOUILLES		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	8 921
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	8 921
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	8 921

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS A LA SOURCE VIVE	79878217300016	9609Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
35 AV SCHOELCHER		
78800 HOUILLES		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS A LA SOURCE VIVE	79878217300016	9609Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
35 AV SCHOELCHER		
78800 HOUILLES		

[illegible]

Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS A LA SOURCE VIVE	79878217300016	9609Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
35 AV SCHOELCHER 78800 HOUILLES		

Le soussigné

- Nom et prénom : MME SCHLEGEL M Odile
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré,
dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : HOUILLES
Le : 07122017

Signature du déclarant